

Nos complets, pardessus, etc. sont faits sur mesure, taillés et confectionnés dans notre établissement. Coupe absolument garantie.

LE NATIONALISTE

Marchandise de première qualité, coupe irréprochable, voilà ce dont vous êtes assurés si vous confiez votre commande à O. DESOURDY, le tailleur populaire, 137 Boulevard Saint-Laurent.

JOURNAL DU DIMANCHE

REDIGE EN COLLABORATION

REDACTION ET ADMINISTRATION : 71a, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE BELL: MAIN 7461

LE LIVRE

Un volume de vers vient de paraître. C'est une oeuvre saine, de forme pure et de pensée élevée.

Des Mots, des Vers, de M. Jules Tremblay, est un livre varié: le patriotisme s'y mêle au badin, la pièce du terroir est voisine de l'impression de voyage; mais à chaque page se trouve la note personnelle, le sens du mot, les moyens d'expression, la puissance d'évocation qui caractérisent le véritable écrivain, distinguant le vrai poète.

Il convient que je laisse aux critiques le soin d'étudier l'oeuvre d'un camarade et d'en discuter la valeur littéraire, je désire tout simplement annoncer son apparition et formuler l'opinion que je m'en suis faite à une première lecture.

L'apparition d'un livre canadien devrait constituer, à mon sens, un événement important.

Cette assertion fera sourire, je le sais. Un grand nombre se soucie de la littérature comme un poisson d'une pomme, je ne l'ignore pas. Mais ni l'indifférence ni l'hostilité n'empêchera que les arts—et les lettres en tête—sont tout ce qui est demeuré des civilisations disparues, et que les puissants du jour, cousus d'or ou investis du pouvoir, seront profondément oubliés quand subsistera encore, grâce à son oeuvre, le littérateur dédaigné par ses contemporains.

C'est un lieu commun que de dire que la langue est la sauvegarde de la religion et de nos traditions, ces deux bases de la race canadienne-française. Et ils le savent bien, ceux-là qui attaquent notre langue dans l'espoir d'atteindre le coeur même de la race.

La langue française ne vivra sur les bords du Saint-Laurent qu'en tant qu'elle sera gardée et transmise dans sa belle pureté, et c'est par le Livre qu'elle passera aux générations suivantes.

Il y a des actes publics, atteignant un grand nombre de contemporains, qui prennent à nos yeux une importance démesurée, il y a des hommes qui pèsent lourd sur leur époque; mais, considérés dans le recul d'un demi-siècle, que seront ces hommes et ces actes? Il ne faut pas s'il lussionner. L'homme n'est qu'un instant dans la vie de sa race, et ne vaut que par ce qu'il crée de durable. Et celui qui écrit un livre, noblement pensé et conçu avec talent et honnêteté de coeur, sera jugé plus grand par les descendants que celui qui a rempli les journaux, durant son passage parmi les hommes, de sa vaine gloire ou de sa fortune tapageuse.

Défendons notre langue, contre laquelle il se livre actuellement dans l'Ontario une violente et fanatique tentative de proscription, défendons notre langue, car nous lutterons du même coup pour la religion, les traditions, la race qui réclame la place qui lui revient au soleil de son pays!

Défendons-nous par le Livre: ceux-ci en le publiant, ceux-là en y attachant l'importance toute particulière qu'il devrait avoir au Canada.

LEON LORRAIN.

WENCELAS PARLE



Texte intégral du discours de M. Levesque, député de Laval à la Législature, le mercredi 25 janvier.

AU FIL DU COUTEAU

Qui sera juge en chef. — Les Langelier sont pourvus. Pour se débarrasser d'un rival. — Mouchardise organisée

Québec, 27.—A-t-il démissionné? Oui, non, peut-être, j'en serais surpris: il n'a pas la vertu de résignation. Voilà un échantillon des réponses que l'on reçoit à la question: M. Jetté a-t-il démissionné. Le savoir de lui est impossible. Le juge en chef est un prudent qui ne voudrait pour rien au monde compromettre sa situation auprès des puissances par la moindre indiscretion.

L'opinion la plus acceptée, c'est que si M. Jetté a démissionné, cela veut dire que le gouvernement lui a fait dire qu'il est prêt à nommer son successeur. Et quel serait-il? Les députés fédéraux affirment que ce sera M. Brodeur, si ce dernier le désire, mais ils ajoutent que le ministre de la marine paraît vouloir se cramponner au portefeuille, et qu'il faudra un gros coup pour le détacher du cabinet. Sir Lomer Gouin tente toujours sur la place, mais l'on ajoute qu'il ne l'aura pas d'abord parce que l'on ne sait pas qui lui donner comme successeur à Québec et, ensuite, parce que M. Parent dont l'influence sur M. Laurier ne diminue pas—et ceux qui connaissent les dessous politiques, savent pourquoi—ne permettrait jamais à Sir Lomer de réaliser le plus cher désir de sa vie maintenant qu'à la graisse naturelle on a joint le sirage officiel. En définitive, le prochain juge en chef pourrait bien être M. Archambault. La position lui a été promise il y a longtemps n'affirme un bon libéral.

Il aurait bien Sir François Langelier, mais il se fait vieux, et, d'ailleurs, le parti trouve la famille suffisamment favorisée malgré les prétentions contraires de M. Charles dans ses "Souvenirs politiques". Le dernier vient d'être pourvu pour la vie par l'achat de sa ferme au Cap Rouge moyennant \$50,000 et sa nomination comme directeur de la dite ferme avec un salaire proportionné. Il est vrai que M. Langelier a poussé l'abnégation jusqu'à résigner la position qu'il occupait au ministère des terres, mais les exigences politiques réclamaient ce sacrifice d'ailleurs largement compensé. M. Galipeault avait dans Bellechasse un aspirant à la candidature, qui l'aurait fait sauter à la prochaine élection, un M. Fournier, de Saint-Charles, et pour éviter tout conflit on l'a casé aux Terres de la Couronne en remplacement de M. Langelier. Ne me demandez pas si M. Fournier a la compétence voulue, c'est plus que je puis vous dire.

On parle d'élections fédérales prochaines; nous en aurons peut-être aussi pour la législature. Je n'ai jamais vu tant d'employés saisonniers. Il y en a dans tous les bureaux où l'on peut en loger sans trop nuire aux fonctionnaires permanents. Les étudiants sont particulièrement favorisés, à condition qu'ils soient ministériels et ministériels très militants. C'est le club des jeunes libéraux qui siège à l'Auditorium qui statue sur le servilisme des aspirants et la décision de ce comité dégoûtant est encore sujette à la révision d'un secrétaire de ministre, Joli apprenissage pour les jeunes gens, que cette marchandise! Il paraît que c'est le meilleur moyen de conquérir les bonnes grâces du premier ministre.

Un seul débat important cette semaine, celui sur le budget. Du côté ministériel, quatre discours par MM. Mackenzie, Décarie, Devlin, Lévesque. Du côté oppositionnistes, MM. Lavergne, Prévost, Cousineau, Sauvés, Gault, Lafontaine, de Maskinongé. Un excellent amendement a clos le débat. L'opposition a demandé la réduction des taxes sur les successions. Le parti ministériel a préféré voter que de continuer la discussion. La majorité a voté contre la réduction, mais elle avait honte de son vote.

GREGOIRE.

CHEZ NOS GRANDS HOMMES D'ETAT (?)

M. BRODEUR EST SONGEUR. — IL A DES REMORDS. — L'ESTIME DES HONNETES GENS. — DEFENSEUR ET ENNEMI. — AU BOUT DE LA CORDE. — EN BAS DU CLOCHER. — M. LEMIEUX DEPERIT. — LES JOURNAUX LUI FONT PEUR. — LA BANQUE CHARING CROSS, LES CARPENTIER ET LE SILENCE. — QUE NE PARLE-T-IL? — IL N'EST PAS COMME LE SYBARITE. — LE POT-AUX-ROSES CARPENTIER.

Ottawa, 28.—M. L. P. Brodeur, ministre de la marine,—celui qui vivra dans l'histoire canadienne comme l'homme aux gaffes,—est soucieux et songeur, de ce temps-ci. Il s'aperçoit que même les députés ministériels anglais lui témoignent une froideur de trente degrés en bas de zéro. La pitieuse façon dont il s'est défendu contre les accusations de mensonge bien fondées portées contre lui l'embarrasse de plus en plus. Il ne manque pas, chez les députés anglais de la droite, de gens qui admettent sans ambages son incapacité totale à occuper le poste qu'il détient depuis quelques années. Le dernier relevé qu'a fait la presse indépendante de ses mensonges à propos des paroles de M. Blondin, où il a substitué, à ces termes: "le drapeau anglais, défenseur de nos libertés," ceux-ci: "le drapeau anglais, ennemi de nos libertés," finit de le discréditer dans l'estime de la députation honnête. Il le sent et réalise que, après avoir passé, des années durant, pour un ministre d'une honnêteté relative, mais lourd d'esprit, il est maintenant aux yeux de tous, un homme dépourvu de tout scrupule et qui n'a d'autres armes que le mensonge et la calomnie. Comme la mule du pape d'Avignon, grimé dans le clocher de la tour ministérielle, il devra, comme elle aussi, en descendre au bout d'un câble, et l'air honteux.

Le ministre des postes est tranquille. Disons plutôt,—ce sera plus vrai,—qu'il affecte de l'être. Mais l'affaire des Carpentier, de la banque Charing Cross et de l'Atlantique Québec et Occidental le tracasse toujours. Lui, qui a des lettres, il se rappelle la page où Victor Hugo dépeint terriblement l'oeil qui suit Caïn dans tous les refuges ou l'essai de se dérober à cette vision. Ce n'est pas que M. Lemieux ait tué un de ses frères; il est, de ce côté-là, le bel exemple de piété fraternelle que citent les siècles. Mais il n'est plus capable d'ouvrir un journal sans craindre d'y lire, en grosses lettres, le nom de Carpentier et de ce m... chemin de fer gaspésien sur les banquettes duquel ils l'ont assis, d'abord à son grand plaisir, puis, aujourd'hui, à son grand ennui.

Le parlement attend toujours que M. Rodolphe Lemieux dise quelles relations il a eues au juste avec les Carpentier. Il est sur la défensive: "Je parlerai si mes ennemis m'attaquent," a-t-il dit ces jours-ci à un de ses amis. Il ne réalise pas qu'il serait bien plus honorable pour lui de parler tout de suite et de faire la lumière la plus complète sur les relations de son étude légale avec la clique Carpentier. "S'il a su que les Carpentier sont des fils de son père, qu'il nous le dise, qu'il nous apprenne quand il l'a su, et qu'il nous explique comment, de bonne foi, il a pu se commettre avec eux, avant de l'apprendre, mais, de grâce, qu'il parle au plus tôt, disent les députés ministériels de Québec, ajoutant: "Jae ques Bureau l'aurait fait lui!"

M. Lemieux n'a certes pas le tempérament de ce sybarite qui ne pouvait dormir parce qu'une feuille de rose froissée gisait dans sa couche; il sommeille de ce temps-ci, à proximité du pot-aux-roses Carpentier dont le parfum commence à devenir incommode même pour toute la presse et tous les politiciens ministériels.

JEAN LABRYE.

UNE TOILE D'EMILE VEZINA

M. Emile Vézina, connu comme dessinateur dans tout le pays, vient de manifester de superbes aptitudes comme portraitiste.

Il expose actuellement chez Morency, marchand de tableaux de la rue Ste-Catherine. Est, un portrait de Henri Bourassa.

Cette toile étonne, car on ne connaissait pas à Vézina un talent aussi développé pour la peinture. La figure du tribun nationaliste ressort en relief fortement accentué, et l'expression est si bien saisie qu'il semble que l'artiste, appuyé à la tribune, va prendre la parole, ou se repose entre deux périodes enflammées.

On a rarement constaté ici un travail aussi sincère dans un portrait, et nous nous exprimons de la signaler aux lecteurs du "Nationaliste".

Les artistes trouveront sans doute que l'on a négligé quelque peu le "moreau" dans cette représentation. Mais personne n'a eu de difficulté à reconnaître du premier coup d'oeil le modèle du portrait.

Aussi pure vérité dans le trait, dans le regard, dans le port de tête, était difficile à rendre, et c'est ce qui fait le mérite de l'artiste si grand, dans une époque où le fini est plus soigné que la ressemblance et le caractère.

Vézina n'a pas tenté de produire un tableau d'exposition. Il a fait plus, il a exprimé le vrai par une étude approfondie du sujet, qui n'a jamais posé à l'atelier.

Le portrait de Bourassa, par Vézina, fait honneur à Montréal, et nous nous exprimons de la signaler aux lecteurs du "Nationaliste".

RECUEILLEMENT

Comme la nuit est douce en l'ombre du vieux temple,
Il fait calme et silence ainsi qu'en un désert;
Le trouble de mon âme avec lenteur se perd
Et j'éprouve un bonheur mystique, je contemple.

J'ai l'étrange désir d'être seul, de n'avoir
Pour aspiration, en mon coeur solitaire,
Que de rayon qui tremble au fond du sanctuaire,
Mystérieux et loïn en la demeure du soir.

ALBERT DREUX.

Deux Jocrisses

Lisez-vous le "Havana Post"?
Non, n'est-ce pas? Moi non plus et
je vous avoue que si un ami n'avait
pas attiré mon attention sur un de ses
numéros j'ignorerais encore l'existence
de ce journal et je ne m'en porterais
pas plus mal pour cela.

Le "Havana Post" s'imprime à La
Havane, comme vous pourriez le sup-
poser, et en un anglais bizarre, char-
marré de tournures espagnoles et d'ex-
pressions cubaines.

Mais un article attirera mon regard
car il est intitulé "Canada too hustling
in the language of Cervantes".
Il porte le sous-titre suivant: "Feli-
cidades (sic) Exchanged Between Mon-
treal Visitors and Pres. Gomez."

En lisant le sous-titre j'ai pensé que
le "Niobé" et son ami La Gaffe
avaient poussé une pointe au sud et
je m'imaginai déjà notre Brodeur na-
tional faisant un discours de hustling
dans la langue de Cervantes.
Il n'en était rien cependant et ces
visiteurs chargés de "felicidades" n'é-
taient autres que...

Non, vous ne voudrez pas me croire,
car c'est incroyablement, voyons, devinez...
je vous le donne en cent, en mille et
même en autant de millions que vous
voudrez...

Allons, devinez.
Je vais vous le dire. Ces personnages
distingués, envoyés du Canada pour fé-
liciter les Cubains affranchis étaient
Cisneau... pardon, Charles Robillard,
rédacteur en chef du journal tartine, et Gas-
ton... Maillot, dentiste!!!

Hein, ça vous l'arrache?
Pour donner plus de couleur locale à
ces messieurs, le journal cubain a ap-
pelé le premier Robillard et a omis de
faire précéder de trois points le nom
du second.

Et Robillard (pourquoi pas rone de
corbillard) s'est laissé interviewer.
Voici ce qu'il raconte à l'intelligent
reporter de la presse cubaine.

"We had a pleasant talk in regard
to the friendly relations which now
exist between Canada and Cuba," said
Editor Robillard. "President Gomez
asked us to convey his congratulations
to the Canadian government and we
conveyed the same to the Cuban peo-
ple through him."

Si c'est là le texte exact de l'entre-
vue accordée par le nommé Robillard
on peut dire qu'il parle l'anglais comme
un "vaste espagnol" et ceci, à di-
sant aux Cubains fidèles à l'ancien
régime.

Plus loin, on nous affirme que Ro-
billard a félicité les cubains de leur in-
dépendance. Celle-là est un peu forte
car pour parler d'indépendance il faut
au moins savoir ce que c'est et le mot
est "tabou" dans la boutique du jour-
nal tartine.

On ne nous dit pas s'il y a eu un
banquet mais je crois qu'il y en eut
un, car sans cela Robillard ne se se-
rait pas dérangé.

Le Fr. Maillot, se fiche pas mal des
banquets, tout ce qu'il veut c'est, comme
dentiste, atteindre la Renommée.

Cela se comprend, elle a cent bouches.

TORREADOR.

Le patin à roulettes

Le patin à roulettes fait fureur de
ce temps-ci et la piste élevée du Fo-
rum est bondée de patineurs tous les
samedis et dimanches. — Ce qui sou-
tient beaucoup à rendre le Forum
si populaire, est que la température y
est toujours uniforme. Ainsi, la se-
maine dernière, malgré la température
sibérienne, les amateurs du patin à
roulettes jouissaient de leur sport fa-
vorit, au Forum, avec tout le confort
possible. Cette semaine, il y aura
séances de patinage à roulettes samedis
et dimanches, l'après-midi et le soir.

— Bienôt les séances régulières de pa-
tinage commenceront tous les soirs de
la semaine.

NAP. THALIEB.

SIMON BREAVAL.

CONTES DU "NATIONALISTE"
BIDOU SE VENGE

De tous les pêcheurs fameux que le Seigneur laissa tomber de son sein sur les Cantons de l'Est, Bidou Pétillard, à vingt ans, était sûrement le maître incontesté.

Il n'avait pourtant pas la ANGLING, d'Isaac Walton, ni le "Trout" sur la multitude des tours de la truite "à la pêche", célèbres maîtres que la postérité devra à la plume de Toulou Gulemet, auteur du tournoi.

C'est encore le village de Stoke qui, après avoir vu la naissance et la mort prématurée de Kéké, réclame l'honneur très grand d'avoir donné le jour à cet artiste de "fil d'aiton".

Car il faut vous dire que Bidou pêchait au collet. Il avait la passion et la science de cette pêche. Son art était divin.

Dans le lever du soleil, Bidou prenait le chemin du roi et descendait la côte à Maynard, une brèche d'aulne sur l'épaule, un rouleau de cordonnet et des fils de laiton à la main et, dans un sac de couteil, un morceau de pain et une brique de lard.

Il s'installait sur le pont qui traversait la rivière au huitième Rang, regardant un instant les grasses et belles carpes qui se pressaient gravement dans l'eau très claire, et commençant à pêcher tout en fumant une bonne pipe de mousse séchée.

Certes, le pont n'avait pas une portée de proportions aussi vastes que celui qu'on projetait depuis des années pour Québec, mais c'était un pont respectable de village, accusant honnêtement un tablier de dix-huit pieds de longueur par douze de largeur, et dominant un débouché d'au moins quinze pieds.

PAGES RAJEUNIES
L'avocat général Marriott devant la Chambre des Communes en 1774

Nos lecteurs connaissent sans doute les débats qui eurent lieu à la Chambre des communes lorsque le gouvernement voulut faire passer la loi connue sous le nom de Québec Government Bill. Présentée à la Chambre haute le 2 mai 1774 par Lord Dartmouth, elle avait été adoptée le 18 du même mois.

Les Communes prirent un peu plus de temps à le discuter, et, dans le rapport présenté au conseil d'état, s'étaient prononcés contre plusieurs points de cette loi. D'un autre côté, cependant, l'avis du conseil d'état, qui ne pouvait s'exprimer contre la mesure du ministère. La position était assez embarrassante. On va voir comment il s'en tira.

Ce fut un M. Mackworth qui posa la première question. « Je désire savoir votre opinion sur le meilleur système de lois que nous pourrions introduire dans la province de Québec. »

« Sur n'importe quel sujet en ce bas monde il est difficile de déterminer ce qui est le mieux pour un homme ou pour une classe d'hommes en particulier. La chose qui résout le mieux, dans la vie privée ou dans la vie publique, est toujours la meilleure. Voilà pour moi ce que je pense de ce qu'il y aurait de mieux pour les Canadiens. »

« Pensez-vous que les Canadiens choisiraient le système des lois anglaises ou celui des lois françaises? » « Je ne connais pas un seul canadien! Je ne suis jamais allé en Canada. »

« Croyez-vous que, par le maintien des lois françaises, le commerce de l'Angleterre et celui du Canada auraient à souffrir en ce qui concerne le droit de propriété? » « Je ne saurais le dire. »

« Le capitaine Phipps crut pouvoir être plus heureux: « Comprenez-vous la loi française? » « Je trouve qu'il est assez difficile de comprendre n'importe quelle loi. »

« Connaissez-vous le pouvoir du roi dans la constitution française? » « Je ne comprends pas bien la constitution française. Je n'ai jamais été en France. Il est très difficile pour un étranger d'avoir une idée exacte de la constitution d'un autre pays. »

« Notre propre constitution demande beaucoup d'attention et une étude suivie. Je trouve, pour mon compte, que je ne la possède pas assez et je voudrais que beaucoup d'autres l'étudiassent davantage et la comprissent mieux qu'ils ne font. »

Il aurait été assez intéressant sans doute, de voir la figure des honorables membres, en recevant ce trait acéré. M. Phipps, dans les cas, en avait assez pour son compte. Il fut remplacé par M. Dempster.

EMS (Sous le Contrôle du Gouvernement Prussien.)
EAU NATURELLE MEDICALE
EXCELLENTE COMME EAU DE TABLE
Agents Généraux. 55 St-François-Xavier.
WUBBE, HAASE & CO., Montréal. PHONE MAIN 7936.

RENOVATEUR PARISIEN DE CHEVEUX
LUBY
POUR LES CHEVEUX
ARTICLE DE TOILETTE INDISPENSABLE
POUR LA JEUNESSE PERPETUELLE DES CHEVEUX.
CHAUQUE ESSAI REUSSIT PARFAITEMENT ET DONNE ENTIERE SATISFACTION.

Voiture de promenade Franklin "G" 1911
\$2650.00 avec accessoires complets.
La voiture FRANKLIN a été la plus populaire qui ait été montrée à New-York cette année. Elle est supérieure aux autres sous les rapports suivants:
ECONOMIE. BEAUTE. CONFORT. DUREE.
GARANTIE POUR UN AN
Démonstration par rendez-vous.
THE WILSON BROS MOTOR Co., Limited
ÉDIFICE DU FORUM. Téléphone Up 2600. Raccordement Privé.

Le Premier des Champagnes. PIPER-HEIDSIECK Le Champagne par Excellence.
AU DELA D'UN SIECLE DE SUCCES
Distributeurs Généraux: LAPORTE, MARTIN & CIE, Limitée
Épiceries, Vins et Liqueurs en Gros
508 RUE SAINT-PAUL. MONTREAL.

PROPRIÉTÉS à VENDRE
PROPRIETES DE PLACEMENT
\$5,300 - RUE DES ERABLES - Propriété de trois plains-pieds, presqu'entièrement bois. Revenu \$528, \$2,800 comptant exigé.
\$6,000 - AVENUE ESPLANADE - Trois plains-pieds de 5 et 6 pièces, aussi écurie et remise. Prix Mont-Royal.
\$7,500 - AVENUE DU PARC - 2 plains-pieds de 6 et 7 pièces, Toitures les améliorations modernes. Plus bas que l'Avenue des Pins.
\$8,000 - RUE DUMONT - 2 bonnes maisons, contenant chacune 7 pièces et chambre de bain. Revenu \$816.
\$8,000 - AVENUE LAPORTE - Excellente propriété de 3 plains-pieds, avec écurie. Faites une offre.
\$9,500 - AVENUE ELM, Westmount. - Excellente propriété de 3 plains-pieds. Revenu, \$1,004. Comptant exigé \$3,900.
\$10,500 - RUE CUVILLIER - Six plains-pieds, contenant 6 et 7 pièces et chambre de bain. Revenu, - modique - \$1,908.
\$10,500 - RUE SAINT-HUBERT - Excellente propriété de 3 plains-pieds. Revenu, \$1,080. Comptant requis, \$4,800.
\$17,000 - RUE VILLENEUVE - Excellente propriété de 3 plains-pieds. Revenu, - modique, - \$1,614.
\$30,000 - AVENUE ESPLANADE - Excellente propriété de 6 plains-pieds. En face de la montagne. Revenu, - modique, - \$2,600. Comptant requis, \$7,000.
EDIFICES A APPARTEMENTS
\$35,000 - RUE SHERBROOKE OUEST - Edifice moderne, toujours entièrement loué. Seulement \$12,000 comptant exigé.
\$42,000 - EDIFICE A APPARTEMENTS, WESTMOUNT, contenant 6 suites chacune de 7 pièces et chambre de bain. Beau Site. Seulement \$15,000 comptant exigé.
\$65,000 - RUE SAINTE-CATHERINE OUEST. - Edifice moderne contenant 6 grandes suites. Revenu, \$7,300.
\$70,000 - RUE DORCHESTER OUEST. - 12 suites, chacune de 9 pièces et chambre de bain, avec grand terrain vacant. Revenu \$7,500.

LES TRIBUNAUX COMIQUES
CAUSE CHEVALERESQUE

Le cheval, servit jadis un auteur sérieux, est la plus noble conquête que l'homme ait jamais faite. Nous sommes de cet avis, n'en déplaise aux automobilistes et aux bicyclistes qui vivent encore et pourraient être tentés de combattre une opinion exprimée par M. Buffon et soutenue par une foule de charretiers de voitures "légeres".

Il ne faut pas cependant pousser l'amour des conquêtes jusqu'au point de les léguer sous les fenêtres de sa cuisine ou sous celles de ses voisins, car ceux-ci pourraient se plaindre des évaluations maladroites de ces pachydermes.

C'est ce que firent les voisins de madame Bojin et c'est ce qui amena cette dame devant la justice de son pays, justice dissimulée sous les traits du Recorder Dupuis.
Madame Bojin possédait, rue Sanginière une maison avec une écurie adjacente, comme dirait le notaire Arthur. Dans la maison habitent plusieurs personnes, hommes, femmes et enfants; l'écurie abrite quatre chevaux des deux sexes.

Certainement, monsieur, mais ce n'est mauvais tout de même. Une autre dame dit que son lingé, qu'elle serre dans un hangar au-dessus de l'écurie, ne lui fait pas sentir la laideur.

Madame, lui demanda l'avocat défendeur, une certaine armoire d'écuyer n'a pas d'animal, c'est dans l'écurie qu'ils sont.
« Rires prolongés interrompus par un bouillonnement de l'huissier qui cria: "Silence!" »

La propriétaire elle-même vient donner sa version. Elle explique que l'endroit où se trouve l'écurie depuis un temps immémorial, il y a place pour quatre chevaux et on en met quatre, voilà tout.

« Nous autres, explique-t-elle dans un langage imagé, on est "au ras" l'écurie, on est "collé" dessus et on ne sent rien, si ce n'est une petite odeur, mais on sait bien que des chevaux ça ne sent pas la rose blanche! »

Au parc Sohmer

La direction du parc Sohmer offre pour demain, dimanche, le 27, à sa nombreuse clientèle, un des plus jolis programmes depuis l'ouverture de la saison d'hiver. On peut le considérer même comme supérieur à celui de dimanche dernier qui a été applaudi par plusieurs milliers de personnes.

Chronique Théâtrale
Le trié Léon May fait jouer une revue triste et creuse par ailleurs, dans laquelle un personnage représentant M. Laurier fait la leçon, sans esprit ni gaieté à un petit garçon qui personnifie M. Bourassa.

ATTENTION!
Grande revue d'actualité en deux actes et trois tableaux par Frejust au National-oscope coin Saint-Catherine et Saint-André, commençant le 13 Février.

UN LOURD DEJEUNER



Sir Wilfrid qui déjeune chaque matin du "Devoir", en aura mardi pour son sou et tout son sou. Heureusement que le soir il aura comme laxatif le "Canada" !

MORT AUX RATS !



Notre docteur municipal.-- Certainement, Ismael, que nous voulons détruire tous les rongeurs.-- Si vous saviez quels trous ils ont faits dans le budget !..

TROISIEME ACCES



M. GOUIN. -- "Il n'y avait qu'un maudit Français pour venir ici découvrir le Canada"... et faire un si bel éloge de la politique nationaliste. Ces gens-là gaffent comme d'autres, respirent et, comme je disais l'autre jour en chambre, leurs figures portent la marque de tous les vices."

PAGES LITTERAIRES

La sinistre mort de Jean-Marie Lefloch

Mourir dans un combat, au milieu du fracas des armes, quand on est grisé par l'odeur de la poudre, et lorsqu'on a sous les yeux l'exemple du courage et de l'héroïsme, c'est chose facile. Mais il faut plus de vaillance pour sacrifier sa vie en silence, obscurément, sans même savoir si l'acte admirable qu'on accomplit sera connu quelque jour, et s'il se trouvera jamais des hommes pour le glorifier.

Pourtant, le chouan Jean-Marie Lefloch, surnommé Belle-Allure, succomba ainsi, volontairement, alors qu'il lui eût été aisé de se sauver en livrant le secret qu'on lui avait donné à garder.

C'était du temps où la grande armée catholique et royale n'existait plus. Victorieuse en vingt batailles, elle avait commis la faute de s'en aller vers Grandville, où la perfidie anglaise devait la faire échouer. Battue au Mans, dispersée à Angers, son dernier effort, à Savenay, s'était terminé par une effroyable tuerie.

Pourtant, les chefs restaient debout et ne désespéraient pas du triomphe. Charette reformait son armée, et toute la Vendée angevine obéissait aux ordres de Stofflet, le rude combattant, soldat de la première heure, terrible pour lui-même, sans faiblesse envers les autres, et qui ne voulait déposer les armes que le jour où la République serait renversée. Par malheur, les deux généraux ne s'entendaient pas toujours, et, d'ailleurs, il ne leur était pas possible de correspondre aussi souvent qu'il leur fallait.

Or, il arriva que Charette conçut le projet d'une action générale, qui réunirait, pour une lutte commune et d'audacieuses expéditions, les Bretons aux Angevins, ainsi que les bandes de la Vendée. Il eut donc besoin d'un homme sûr, capable de porter à Stofflet ses idées et son plan.

C'était grave. Il y avait des noms, l'indication des points de ralliement, de ce qui permettait aux bleus d'effacer les blancs, si de pareils papiers tombaient entre leurs mains. Charette fit donc choix de Jean-Marie Lefloch, d'Auray, qu'il connaissait bien, et qui, lui-même, avait couru tout le pays, depuis Nantes jusqu'à Ingrandes, ayant autrefois aidé de fameux Catinat.

Le roi des contrebandiers de sel, à passer sa marchandise sous le nez de la gabelle.

Par hasard, ce Jean-Marie Lefloch s'était trouvé, à Saint-Florent, au mois de mars 1793, avec quelques amis, hantant à l'auberge de la Boule-d'Or, le matin même du jour où avait eu lieu le soulèvement qui commença la guerre, et tout de suite il s'était rangé derrière Bonchamp, d'Elbée et Cathelineau, pour finir par se joindre à Charette, qu'il n'avait plus expliqué ce qu'il attendait de lui, et quelle importance il y avait à ce que le pli qu'il lui confiait ne fût remis qu'à Stofflet, Jean-Marie Lefloch se borna à faire signe de la tête qu'il comprenait, et, sans plus attendre, mais non sans avoir caché sous sa veste une paire de bons pistolets, il se mit en route à la tombée du jour.

Supposant que Stofflet devait se tenir dans les environs de Champocéaux, il passa la Loire, à Oudon, sur un méchant bateau, mais il lui fallut de neurner plus de dix heures, avec de

Alors, il glissa sa main sous sa veste, pour y prendre ses pistolets. Deux républicains paieraient pour les autres. Oui ! mais après ? On le tuerait, et les papiers qu'il portait, ces papiers font la découverte pouvait provoquer une catastrophe et causer la perte de Charette et de Stofflet, tomberaient entre les mains de leurs ennemis.

Jean-Marie Lefloch, abaissant les yeux à ce moment, s'aperçut que le vieux chêne était creux, assez pour recevoir un homme. Il eut l'idée de jeter les papiers dans cette cachette. Mais il se dit qu'on penserait sans doute à s'assurer qu'il n'avait rien laissé là, car les bleus étaient aussi rusés que les blancs.

Il n'y avait qu'un moyen d'éviter un pareil malheur, et c'était de descendre dans le tronc du chêne. Oui ! c'était le seul moyen ! Et ceci fit frissonner le rude garçon, car, une fois là-dedans, il ne fallait pas songer à en sortir seul, et personne ne se tenait aux alentours pour lui porter secours.

Il faudrait mourir de faim lentement, et c'était un atroce supplice.

Le Breton hésita, il pensa à sa femme qui l'attendait au village à deux enfants qui n'auraient plus de père, et aussitôt cette mort sinistre, à cette mort horrible. Il se dit qu'en sautant de l'arbre, en courant, il aurait peut-être la chance...

Les bleus accouraient. Il y en avait de tous les côtés. Il était impossible de leur échapper.

Jean-Marie Lefloch poussa un soupir, regarda le ciel, fit un grand signe de croix et, sans bruit, il se laissa glisser dans cet arbre, qui allait devenir son cercueil.

Vingt-cinq ans plus tard, en abattant un chêne, dans le voisinage, du château de Vair, on s'aperçut que son tronc renfermait le squelette d'un homme armé, de qui les pistolets rouillés étaient encore chargés.

FREDERIC VALADE.

LA PITIE PUBLIQUE

Il est toujours pénible de voir un individu envoyé en prison, même si sa culpabilité est parfaitement établie, ou si elle est avouée, et les âmes tendres s'émeuvent aisément du malheur de ces condamnés de droit commun.

Si le prisonnier est un peu connu, s'il a des relations, et surtout s'il a un peu de fortune, vite on prépare une pétition au juge et les signatures s'alligent innombrables au dessous de phrases creuses et sonores qui implorent la pitié.

Tout récemment, un cas particulier s'est présenté devant la Cour Criminelle. Trois hommes avaient été arrêtés pour un vol commis au détriment d'une grande compagnie, exploitant un service public, et les preuves contre les trois étaient accablantes.

Deux étaient des fils de bonne famille, ayant des parents riches et possédant d'excellentes relations. Le troisième était un pauvre diable de conducteur gagnant péniblement sa vie et nourrissant une femme et des enfants.

Voilà certes un cas où la pitié pu-



LE MAGASIN DE LA COURONNE

Voyez nos vitrines, les prix vous intéresseront.

UN PROGRAMME des PLUS BRILLANTS VOUS EST PREPARE POUR

Lundi, Mardi et Mercredi

Une Grande Vente d'Ecoulement au Rayon des Etoffes à Robes

15,000 verges de superbes Etoffes, comprenant des Panama, des Drap Satin, Vénitiens, Popeline, Taffetas, dans les couleurs les plus nouvelles de la saison. Valeurs de 55, 59, 65 et 75c pour **39c**

2,000 verges de drap à Costume, Tweeds, Mohair, Lustré, dans les gris, brun, noir, bleu-marine et fantaisie. Valeurs de 35 à 55c pour **19c**

De Merveilleuses Economies vous sont Offertes au Sous-Sol

500 sacs de fleur préparée (3 lbs Brodie XXX). Très spécial, le sac **13 1/2c**

100 Sacs de fleur (Brodie), non préparée. Valeur de 40 cents, pour **29c**

200 paquets Corn Starch (marque Benson), c'est le meilleur. Valeur de 10c **7 1/2c**

500 boîtes de Blé-d'Inde, (Log Cabin), le plus populaire. Spécial **9c**

AU RAYON DES HOMMES CHEMISES

300 Chemises blanches, ouvertes en avant ou en arrière, valeur de 75c, 85c et \$1.00 chacune, pour **59c**

Corps et Caleçons

175 Corps et Caleçons, ourlés, grandeurs assorties. Valeurs de 59c. Spécial **47c**

TRES SPECIAL A 19c

Un beau lot de gants, mitaines, cravates, foulards, chaussettes, boutons de manchettes, tuques, bretelles, casques, casquettes, etc. Valeurs de 25c à 75c, pour **19c**

Il Faut Savoir Saisir l'Occasion quand elle se Présente

Manteaux pour Femmes

15 manteau en, sealette, peluche et caracul noirs et bruns, finis avec collet châle ou collet militaire, belles doublures de fantaisie. Valeurs de \$20.00 à \$40.00, pour . . . **\$12.98**

JUPES

50 jupes noires en panama, vérona: Voile à drap vénitien avec remplis, panneaux 16-1-2 panneaux, ornements de miroir et boutons, très élégantes valeurs de \$6.00 et \$7.50, au choix **\$4.98**

Blouses Tailleur

Ce sont les plus nouvelles arrivées, blanches et de couleur, elles sont en Teplup, percale linon, gingham, etc. Valeur de \$2.00 et \$2.50, pour **\$1.49**

O. LEMIRE & CIE., 204 RUE ST-DENIS

Pres de la Rue Ste-Catherine.

LA FARMER'S BANK



Compte tous tes bons gros sous, mon vieux FARMER, et donne-les d'un coté et en détail au gérant, tandis que de l'autre, celui-ci les donnera en gros pour des souscriptions ministérielles.

LEURS FIGURES



Est-ce un lutteur forain ?
Non, c'est un avocat et même un député très ministra-ble... par les temps qui courent.



Semaine commençant le 30 Janvier

La vente de fin de mois coïncide avec les quelques jours qui précèdent l'inventaire—et cette coïncidence est cause que nous avons des milliers d'occasions tout à fait exceptionnelles à offrir.

En effet, outre nos réductions habituelles pour les ventes de fin de mois, nous devons écouler une quantité considéra-ble d'articles avant l'inventaire—toutes nos lignes désassorties ou dépareillées doivent être vendues sans égard au coût réel—tous les petits lots doivent être écoulés sans rémission.

Les occasions sont si nombreuses que nous ne pouvons les énumérer ici. Une page entière du journal ne suffirait pas :-: :-: :-: :-:

Nous avons fait imprimer une grande circulaire, comprenant une liste partielle des occasions que nous offrons. On peut se procurer ces listes à l'entrée du magasin—cependant, nous devons dire qu'elles sont loin d'être complètes. Une visite à chaque rayon peut seule donner une idée des occasions que nous offrons.

Tous les articles sont marqués d'étiquettes où le prix est clairement indiqué.

SATISFACTION
ou plein remboursement du
prix de l'achat

DUPUIS
LE GRAND MAGASIN À RAYONS DE L'EST
FRÈRES, LIMITEE
447-449 RUE STE CATHERINE EST

Nos clients de la Province peu-vent profiter de cette vente.
Demandez notre liste d'occasions.

**V
O
U
L
E
Z
-
V
O
U
S**

AVOIR des impressions de premier or-
dre, comme fini et comme élégance ?

ÊTRE servi rapidement et avec
courtoisie ?

TOUT EN ÉTANT supérieurement
servi, aider à une oeuvre amie et
libre de toute influence politique ou
financière ?

FAITES FAIRE AU

DEVOIR

71a, rue S.-Jacques. — VOS IMPRESSIONS: TETES
DE LETTRES, CARTES D'AFFAIRES, BRO-
CHURES, FACTUMS, ETC.

Le DEVOIR publie régulièrement des articles
de MM. Monk, Bourassa, Lavergne et des
principaux journalistes politiques de la
Province.

A lire dans la DEVOIR lundi, le
rapport complet du magnifique ban-
quet d'hier soir.

TOUJOURS VICTORIEUX

LES OTTAWA REMPORTENT UNE AUTRE VICTOIRE. EN BATTANT LES WANDERERS PAR UN SCORE DE 8 A 2.

Après avoir gardé l'avantage jusque dans les premières minutes de la dernière période, le score était alors de 2 à 1, les Wanderers ont été défaits hier soir par un score de 8 à 2, par les joueurs d'Ottawa qui se trouvaient à l'avance de deux victoires à leur crédit, depuis le commencement de la saison.

Le jeu brutal des Wanderers, dans la dernière période est la plus grande cause de leur défaite. A ce moment, ils ont littéralement perdu la tête et ont joué comme des goussets, après avoir fait presque les merveilleux, jusque-là.

Essentiellement, ce sont les joueurs comme les joueurs d'Ottawa, le score est certainement en leur faveur, et le spectacle moins intéressant pour l'assistance. C'est une leçon dont devront profiter les clubs qui ont encore un certain nombre de parties à jouer cette saison.

Plus de dix mille personnes enthousiastes ont vu la jouée Ottawa-Wanderers hier soir, à l'Arena. Le patinoir était littéralement bondé dès 8 heures et 30.

Le "Paradis" était rempli d'amateurs qui, pour tromper le froid atmosphérique se sont amusés à faire des buns aux deux clubs qui ne devaient pas tarder à paraître sur la glace.

Cette jouée était d'une importance capitale car, pratiquement, elle devait décider du championnat.

Aussi l'assistance était-elle la plus considérable, depuis le commencement de la saison du hockey.

Il est 8.30 heures quand les Ottawa paraissent, suivis de près par les Wanderers. Tous sont acclamés longuement. Après quelques passes préparatoires les arbitres appellent les joueurs qui prennent leurs positions dans l'ordre suivant :

Lesureur Buts : Herd, Lasker, Poiré, Marshall, Shore, Conroy, Johnson, Darrah, Centre, Glass, Walsh, Rover, Russell, Kerr, Ailiers, Hyland, Ridpath, Ailiers, Gardner, Arbitres : Russell, Bowie et Campbell.

A 8 h. 45, le caoutchouc est lancé et commence par voyager en tous sens ; les deux équipes sont décidées à tout faire pour remporter la victoire.

Les Wanderers sont les premiers à se distinguer et font plusieurs tentatives que Lesueur déjoue avec sang-froid. La rondelle monte chez les Wanderers, mais ceux-ci sont en éveil et les hostilités reprennent sur le territoire de Lesueur.

par Shore est au moment de franchir les buts de Herd.

Celui-ci a cependant l'œil ouvert et veille au grain. Plusieurs hors-jeu se succèdent avec persistance, puis, Wanderers prenant l'offensive, Hyland lance un coup droit que Lesueur a tout de suite arrêté.

Une minute plus tard, c'est au tour de Herd, Darrah, Walsh et Russell sont mis en pénitence, le dernier pour 10 minutes.

Le jeu est noué contre la citadelle de Lesueur, mais celui-ci est à la hauteur de la position.

Les Wanderers jouent une grande partie et Ottawa est obligé de se recueillir en groupe sur la défense. Les hors-jeu sont fréquents.

Après la première période, le score était de 4 à 2. Malgré la différence de points, le jeu fut à peu près également partagé.

La deuxième période vit les deux clubs tour à tour à l'attaque. Ils firent tant et si bien que le score était de 7 à 7, quand le gong annonça la fin de la partie.

On dut jouer une période supplémentaire, et l'honneur de compter le premier point revint aux joueurs locaux, qui s'assurèrent ainsi de la victoire.

Suivent la composition des équipes et le sommaire :

Montreal Cliffsde, But McKinley, Ramsay Point, Johnsonstone, Meldrum Couvert, O'Neill, Evelyng Rover, Dion, Gordon Glass, Smith, Fraser Aile droite Broadbent, Aile gauche Gilmore.

Sommaire Première période : 1-Cliffsde... 4 mins, 2-Montreal... 5 mins, 3-Montreal... 2 mins, 4-Cliffsde... 2 mins, 5-Cliffsde... 3 mins.

Deuxième période : 6-Cliffsde... 5 mins, 7-Montreal... 2 mins, 8-Montreal... 8 mins, 9-Cliffsde... 2 mins.

Troisième période : 10-Montreal... 30 secs, 11-Montreal... 30 mins, 12-Cliffsde... 1 min, 13-Montreal... 2 mins, 14-Cliffsde... 1 min, 15-Cliffsde... 5 mins.

Score final : Cliffsde, 8, Montreal, 2.

Le jeu est très rapide et les hors-jeu fréquents. Les Wanderers se multiplient pour compter un second point, mais Ottawa se défend bien.

Le jeu est très rapide et les hors-jeu fréquents. Les Wanderers se multiplient pour compter un second point, mais Ottawa se défend bien.

Le jeu est très rapide et les hors-jeu fréquents. Les Wanderers se multiplient pour compter un second point, mais Ottawa se défend bien.

Le jeu est très rapide et les hors-jeu fréquents. Les Wanderers se multiplient pour compter un second point, mais Ottawa se défend bien.

Mauritz, O.H.O.I.M. Temps : 1.30 45. 220 vgs avec obstacles - F. J. Robson, Toronto, Rowing Club ; Walter Granderson, Illinois A.C. ; W. O. Finlayson, Montreal T. & S. C. Temps : 31.3.5.

Cleffside l'Emporte

LE MONTREAL INTERMEDIAIRE PERD A OTTAWA - SCORE 8 A 7.

Ottawa, 28.-Cliffsde et Montreal, de la ligue intermédiaire se sont rencontrés hier soir. Les visiteurs ont souri à l'équipe locale, qui dut cependant jouer une période supplémentaire, pour mettre ses adversaires hors de combat.

Après la première période, le score était de 4 à 2. Malgré la différence de points, le jeu fut à peu près également partagé.

La deuxième période vit les deux clubs tour à tour à l'attaque. Ils firent tant et si bien que le score était de 7 à 7, quand le gong annonça la fin de la partie.

On dut jouer une période supplémentaire, et l'honneur de compter le premier point revint aux joueurs locaux, qui s'assurèrent ainsi de la victoire.

Suivent la composition des équipes et le sommaire :

Montreal Cliffsde, But McKinley, Ramsay Point, Johnsonstone, Meldrum Couvert, O'Neill, Evelyng Rover, Dion, Gordon Glass, Smith, Fraser Aile droite Broadbent, Aile gauche Gilmore.

Sommaire Première période : 1-Cliffsde... 4 mins, 2-Montreal... 5 mins, 3-Montreal... 2 mins, 4-Cliffsde... 2 mins, 5-Cliffsde... 3 mins.

Deuxième période : 6-Cliffsde... 5 mins, 7-Montreal... 2 mins, 8-Montreal... 8 mins, 9-Cliffsde... 2 mins.

Troisième période : 10-Montreal... 30 secs, 11-Montreal... 30 mins, 12-Cliffsde... 1 min, 13-Montreal... 2 mins, 14-Cliffsde... 1 min, 15-Cliffsde... 5 mins.

Score final : Cliffsde, 8, Montreal, 7.

Le jeu est très rapide et les hors-jeu fréquents. Les Wanderers se multiplient pour compter un second point, mais Ottawa se défend bien.

Le jeu est très rapide et les hors-jeu fréquents. Les Wanderers se multiplient pour compter un second point, mais Ottawa se défend bien.

Le jeu est très rapide et les hors-jeu fréquents. Les Wanderers se multiplient pour compter un second point, mais Ottawa se défend bien.

Le jeu est très rapide et les hors-jeu fréquents. Les Wanderers se multiplient pour compter un second point, mais Ottawa se défend bien.

Le jeu est très rapide et les hors-jeu fréquents. Les Wanderers se multiplient pour compter un second point, mais Ottawa se défend bien.

Le jeu est très rapide et les hors-jeu fréquents. Les Wanderers se multiplient pour compter un second point, mais Ottawa se défend bien.

Le jeu est très rapide et les hors-jeu fréquents. Les Wanderers se multiplient pour compter un second point, mais Ottawa se défend bien.

LOCUTIONS DROLES

S'il est bon de savoir parler, ce n'est point par un vain aristocratie et pour se distinguer du vulgaire, c'est parce que, le plus souvent, la locution vicieuse est une locution ridicule.

Il y a une foule de ces façons de parler impropres qui sont des contresens si burlesques, si cocasses, qu'ils devraient faire éclater de rire, et que si l'on ne le fait pas toujours, c'est l'effet de l'habitude.

Vous entendez dire tous les jours "par exemple" dans le sens de "par exception". Comment dire "par exemple" en est-il venu à dire "par exception" ? je crois le savoir mais je ne l'entends pas.

Cet emploi du mot amené à des choses folles. On dira : "L'hiver a été très doux ; par exemple" du 5 janvier au 10, il gelait à pierre fendre.

Oui, un "exemple" à l'appui de ce dire que l'hiver a été doux, c'est un "par exemple", Catinat et Fabert furent "marchands de France". Et la locution s'est répandue.

L'explication est ingénieuse. Je doute cependant qu'elle soit historique. Autre bizarrerie grotesque : "C'est égal" signifiait "cependant, toutefois, encore est-il que, quoi qu'il en soit".

Celui-ci a pour lui les autorités littéraires, une au moins. "Ray Blas" dit dans le drame qui porte son nom : "C'est égal, voyez-vous, je vous ai bien aimé !"

La locution est assez absurde. On comprend à peu près comment elle a pu s'introduire dans le langage familier. A la place de "c'est égal", mettez seulement "tout est égal", elle se comprend à peu près. Ça a coûté deux francs cinquante-cinq. C'est égal, je me suis bien amusé. Entendez-vous ?

Et il n'y a rien d'égal entre la faute, ou le moyen, ou cet amour et le fait d'avoir bien aimé la même. L'expression n'a plus de sens du tout.

Et vous irez dire : "L'appartement est incommode, l'escalier est dur, c'est un cinquième ; c'est égal, on est tranquille". ou : "Le chemin est raboteux, mais c'est égal, on est près d'arriver". Quelle diantre d'égale !

La plus drôle encore, je crois, c'est "tout de même", voulant dire "cependant, néanmoins, nonobstant". Le véritable sens de "tout de même", c'est "également, pareillement, identiquement".

Je reconnais que la locution s'explique à la grande rigueur. Elle s'explique par une ellipse formidable ; par l'ellipse de toute une phrase conditionnelle et du reste contraire comme sens à la phrase qui précède "tout de même". C'est rude ; mais vous allez voir :

"Tu es bien laid, mon pauvre chien, mais je t'aime tout de même." Cela veut dire : "Tu es bien laid, mais je t'aime tout de même" - si tu étais beau". C'est très tiré, mais "tout de même", je crois que c'est cela ; et je veux dire : "C'est très tiré, mais je t'aime tout de même".

On voit ici très bien que cette locution supposait un sens contraire à celui qu'on veut exprimer, comme je disais plus haut, on arrive à dire, si on le prend littéralement, juste le contraire de ce qu'elle veut dire, et que le "tout de même" populaire signifie juste le contraire de "tout de même".

Faites lire à un demi-lettré les vers de Corneille suivants : "Mortion vient de dire à sa fille qu'il lui semble qu'elle est amoureuse ; sa fille lui répond : "A mon âge, un soupçon semble dire qu'on aime ; cependant vous avez soupigné tout de même".

Un louit contre un sou que le demi-lettré comprendra : "Vous avez soupigné néanmoins", et qu'il fera dire à Cordant vous avez soupigné néanmoins". Or, Corneille a voulu faire dire à Justine : "J'aime peut-être. A mon âge, cependant, vous avez aimé "tout comme moi".

Il y a des choses "tout de même" en langage populaire, à fini par signifier "oui". "Viens-tu prendre un verre ? - "Tout de même". Ceci est très amusant. Partant de ceci que "tout de même" signifie "quoi qu'il en soit, malgré tout", l'homme du peuple dit elliptiquement : "Malgré tout ça, j'irai peut-être". Ce qui est pris un verre, "tout de même" (cependant, néanmoins, encore est-il que) j'en prendrai un.

Ce "tout de même" est le triomphe de l'ellipse. Mais, parbleu, il n'est pas limpide. Ecritons les locutions qui ont perdu leur sens premier, leur sens logique et leur sens rationnel. "Quand on se fait entendre, on parle toujours bien", dit Martine. Eh ! sans doute ! Mais précisément il se faut faire entendre : "Quand on se fait entendre, on parle toujours bien".

Messieurs les Agents d'Immeubles

Sont invités spécialement durant ce mois à demander nos prix et dessins pour les enseignes "A louer" et "A vendre".



ARTHUR DENIS, Prop-Gérant. 272-274 RUE CRAIG EST, Près coin Saint-Denis. TELEPHONE BELL, MAIN 1218.



La plupart des maux de tête sont causés par les nerfs optiques. Des verres bien appropriés font disparaître ces troubles permanents, et la meilleure place pour les prescrire est chez J. H. NAULT, Opticien et Opticien, 42 AINTE-CATHERINE EST (près rue Saint-Laurent). Examen de la vue gratuit. Satisfaction garantie.

FRANCIS LAURENCE, pharmacien, 42 AINTE-CATHERINE EST (près rue Saint-Laurent). Examen de la vue gratuit. Satisfaction garantie.

FRANCIS LAURENCE, pharmacien, 42 AINTE-CATHERINE EST (près rue Saint-Laurent). Examen de la vue gratuit. Satisfaction garantie.

FRANCIS LAURENCE, pharmacien, 42 AINTE-CATHERINE EST (près rue Saint-Laurent). Examen de la vue gratuit. Satisfaction garantie.

FRANCIS LAURENCE, pharmacien, 42 AINTE-CATHERINE EST (près rue Saint-Laurent). Examen de la vue gratuit. Satisfaction garantie.

FRANCIS LAURENCE, pharmacien, 42 AINTE-CATHERINE EST (près rue Saint-Laurent). Examen de la vue gratuit. Satisfaction garantie.

FRANCIS LAURENCE, pharmacien, 42 AINTE-CATHERINE EST (près rue Saint-Laurent). Examen de la vue gratuit. Satisfaction garantie.

FRANCIS LAURENCE, pharmacien, 42 AINTE-CATHERINE EST (près rue Saint-Laurent). Examen de la vue gratuit. Satisfaction garantie.

FRANCIS LAURENCE, pharmacien, 42 AINTE-CATHERINE EST (près rue Saint-Laurent). Examen de la vue gratuit. Satisfaction garantie.

FRANCIS LAURENCE, pharmacien, 42 AINTE-CATHERINE EST (près rue Saint-Laurent). Examen de la vue gratuit. Satisfaction garantie.

FRANCIS LAURENCE, pharmacien, 42 AINTE-CATHERINE EST (près rue Saint-Laurent). Examen de la vue gratuit. Satisfaction garantie.

FRANCIS LAURENCE, pharmacien, 42 AINTE-CATHERINE EST (près rue Saint-Laurent). Examen de la vue gratuit. Satisfaction garantie.

CANADIAN NORTHERN STEAMSHIPS Limited. Royal Edward, Royal George. LA LIGNE ROYALE CANADA A BRISTOL. La plus rapide et la plus luxueuse moins de 6 jours en mer. De Bristol à Toronto, De Montreal à Toronto. ROYAL EDWARD, 22 Juin 1911. ROYAL GEORGE, 3 Mai, 17 Mai, 31 Mai. GUY TOMBS, Agent général des Passagers, ou EDIFICE de la BANQUE IMPERIALE, en haut, Montréal.

PATINAGE a ROULETTES au FORUM. SAMEDI ET DIMANCHE. Après-midi et Soir.

Cigare "LA CHAMPAGNE". Le Cigare des connaisseurs.

L. LAFLEUR LIMITEE. Importateurs de Quincailleries, Peintures, Verres, etc. 362-366 Notre-Dame Ouest, 43 à 57 rue Dupré, Montréal. Bureaux : Bell Main 2220, Marchands 543.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM. 7 1/2 HEURES A TORONTO. 4 trains tous les jours entre Montréal et Toronto. MONTREAL-OTTAWA. Laisse à 8.30 a.m., 3.55 p.m., 8.00 p.m. Montréal-Sherbrooke-Lennoxville. Laisse à 8.00 a.m., 4.15 p.m., 8.15 p.m.

LE PACIFIQUE CANADIEN. Service pour Toronto. Avantages de voyager par le Train de 10.45 p. m. Les gens partent de Montréal plus tard et arrivent chez eux, à Toronto, plus tôt que par tout autre train entre les deux villes.

COFFRE-FORT "MEILICK". Coffre-fort avec tiroir pour collectionneurs. Demandez Catalogue à LUDGER GRAVEL, AGENT, 26 Place Jacques-Cartier, Montréal.

Parc Sohmer. Aujourd'hui matinée et soirée Programme extraordinaire. ADMISSION : 10 CENTS. ACCORDEUR DE PIANO. On trouvera un accordéon de piano expérimenté en s'adressant à M. Dion, 265 Saint-Jacques, Tél. Bell M. 1259.

LE CHAMPIONNAT DU PATIN

Les résultats...-Un épisode fâcheux...-Le vent a nuit à la rapidité des coureurs.

Il y a eu de la houle, hier soir, à la patinoire de la M.A.A.A. où se disputait le championnat du patin.

Les frères Lamy ont quitté l'arène à la suite d'un différend d'arbitres, dans la course du demi-mille. Ceux-ci avaient établi une règle limitant le temps de chaque course afin de mettre un terme à la mauvaise habitude qu'ont toujours les patineurs de se "promener" autour de la piste, jusqu'au dernier tour.

Edmond Lamy avait gagné la finale du demi-mille, mais comme il avait dépassé le temps alloué, les directeurs décidèrent d'annuler la course et de la faire recommencer.

Les Lamy résistèrent et s'en retournèrent avec armes et bagages. Ce départ jeta un froid, naturellement, ces messieurs ont déclaré que les arbitres s'étaient entendus pour les faire battre.

Victor Mauritz, Oholm, le Suédois, n'a pu décrocher aucun prix. C'est pourtant un excellent patineur, mais il n'a pu garder le contact du peloton, au moment de l'emballage.

Il faut dire aussi que le temps était bien peu propice et que le vent froid a beaucoup nui aux coureurs.

D. H. Snyback, Verona Lake ; W. C. Finley, C. G. Barlow, Major Freeman, H. B. Yates, M. D. L. Boyd, C. F. Logan, Fred G. Reid, président M.P. et S.C.

Chronométrateurs : E. Herbert Brown, Louis Rubenstein, John Harding, Saranac Lake, N.Y. ; Fred H. Tucker, jr., Brooklyn ; W. O. B. Dodds, John Davidson.

Starters : A. L. Leithhead, Juges à l'arrivée : John Moore, (chef), R. C. Irwin, Roland Gordon, Chas. S. Virtue, Jas. MacDonald.

Juges au partours : Laz. Rubenstein, Gordon C. Bowie, W. G. Robertson, D. Logan, T. Yates Foster.

Assistants : P. Molson, W. A. Coan, W. F. C. Seidler, J. Drury, A. W. Murray, N. Chas. Wright, A. G. Gardner, Wm. Northey.

Annoucer, - F. C. A. McIndoe, 220 Verges, éliminatoires - Russell T. Wheeler, Cliffsde et H. C. C. gagnés ; W. G. Finlayson, M.A.A.A., second. Temps : 21.21.

AUX ENFANTS DE FRANCE

LA SOUSCRIPTION CONTINUE

Les listes de signatures continuent à se suivre, éloquentes par le nombre des signataires aussi bien que par les réflexions qu'on y ajoute.

Faites noter ce soir les Ecoles du Manitoba, de l'Ontario et de la Nouvelle-Angleterre qui se sont montrées les plus pressées à l'appel. Nombre d'écoles rurales de notre province ont fait aussi noblement leur devoir.

Signalons entre autres St-Pie de Bagot, Ste-Genesève, St-Antoine de New-Bedford, St-Prospère, Theford Mines, St-Vincent de Paul (De-Jesus), Ste-Hélène, etc., etc.

En tête de la liste de l'Ecole de M. Peppin, St-Roch, Québec, nous lisons : "Le 30 de chaque mois, les prières de la journée sont à l'intention de Mgr Touchet, et de la bienheureuse Jeanne d'Arc."

Cinq cents petits garçons de l'Ecole des Guignes à Ottawa, sont heureux de signer l'adresse envoyée aux enfants catholiques de France.

Précise toutes les listes sont accompagnées de généreuses contributions au fonds des "Médailles d'honneur". Ça marche. Quoique ça, quand la gent scolaire de Montréal et des autres villes aura donné comme un seul homme !

Deux lettres encore, pour mieux montrer le caractère et la portée du mouvement. Sturgeon Falls, Ont., 11 janv. 1911. Mon Révérend Père, Je suis très heureux de pouvoir vous transmettre la liste de noms ci-jointe ainsi que \$6.75 que les élèves de l'Ecole St-Joseph veulent fournir au fonds des "Médailles d'honneur" pour les enfants catholiques de France.

Article du "Messager", que les bonnes religieuses ont lu en classe a été très apprécié par les élèves dont la plupart ne savaient rien de ce que doivent souffrir les écoles catholiques françaises, et quelques-uns ont fait des réflexions qui ne sont pas flatteuses pour les laïcistes.

Mort de Madame Martial Dagenais

Mme M. Dagenais, née Marie Louise Charbonneau, fille de feu Pierre Charbonneau, est décédée le 28 du courant, après une longue et pénible maladie, soufferte avec une résignation vraiment chrétienne. Tous ses amis s'unissent à sa famille pour regretter l'épouse, la mère et l'amie admirable qu'elle a été.

Elle laisse pour époux sa partie, un mari inconsolable, six enfants : Martial, Eugène, Jules, Henri, Céleste, Angèle. Elle était la sœur de MM. Henri et Edouard Charbonneau, de Mme Paquette, et de Sœur Saint-Joseph, sœur missionnaire à Canton, Chine.

Les funérailles auront lieu mardi matin, le 31 janvier, à l'église du Saint-Enfant Jésus, à 8 h. 30.

Le corps sera inhumé au cimetière de St-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (à responsabilité limitée), Henri Bourassa, directeur-gérant.

Le corps sera inhumé au cimetière de St-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (à responsabilité limitée), Henri Bourassa, directeur-gérant.

Le corps sera inhumé au cimetière de St-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (à responsabilité limitée), Henri Bourassa, directeur-gérant.

Le corps sera inhumé au cimetière de St-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (à responsabilité limitée), Henri Bourassa, directeur-gérant.



BILLET DU DIMANCHE

LA GALANTERIE S'EN VA

La galanterie s'en va, dit-on fréquemment, sur le mode mineur et avec des gestes découragés. Si c'est vrai, c'est regrettable. Mais il reste à voir à qui la faute. Peut-on reprocher de partir à quelque un que l'on chasse? L'instrument de la conservation est inhérent à la nature humaine, tout au moins à la partie animale d'elle, et comme, en demeurant, notre esprit, pour affiner qu'il puisse être, a élu domicile dans un corps, peut-être plus beau, mais certes pas plus fort que celui de la majorité des bêtes, on ne peut nous faire un grief de songer parfois à notre genre, quand celle-ci est menacée... et elle ne l'est que trop souvent!

Le banquet des "Amis du Devoir", hier soir au Windsor a été couronné de plus vif succès. C'était la première fois, croyons-nous, que l'on était aussi somptueusement au Canada, l'anniversaire d'un journal. C'est que le "Devoir" n'est pas une entreprise industrielle ou l'organe asservi à un parti et dont la mission consiste à louer sans réserve comme sans relâche; mais c'est, ainsi que l'a si bien dit le directeur, un journal "qui appuie sa part de travail dans l'édification de la nation."

M. J.-A. Vaillancourt, président de la Publicité, était à la place d'honneur. Il avait à sa droite M. F. D. Monk, député de Jacques-Cartier, et à sa gauche, M. Henri Bourassa.

M. Lévesque, sénateur, n'ayant pu se rendre à l'invitation, M. Monk répondit seul à la santé du Canada, proposition, après celle du Roi, par le président. Il a fait un discours très chargé et fort documenté. Le peu d'espace dont nous disposons ne nous permet pas d'en donner même les grandes lignes, et il en est de même pour les autres allocutions; mais le "Devoir" publiera demain, lundi, un compte rendu.

M. J.-A. Vaillancourt, président de la Publicité, était à la place d'honneur. Il avait à sa droite M. F. D. Monk, député de Jacques-Cartier, et à sa gauche, M. Henri Bourassa.

M. Lévesque, sénateur, n'ayant pu se rendre à l'invitation, M. Monk répondit seul à la santé du Canada, proposition, après celle du Roi, par le président. Il a fait un discours très chargé et fort documenté. Le peu d'espace dont nous disposons ne nous permet pas d'en donner même les grandes lignes, et il en est de même pour les autres allocutions; mais le "Devoir" publiera demain, lundi, un compte rendu.

M. Lévesque, sénateur, n'ayant pu se rendre à l'invitation, M. Monk répondit seul à la santé du Canada, proposition, après celle du Roi, par le président. Il a fait un discours très chargé et fort documenté. Le peu d'espace dont nous disposons ne nous permet pas d'en donner même les grandes lignes, et il en est de même pour les autres allocutions; mais le "Devoir" publiera demain, lundi, un compte rendu.

M. Lévesque, sénateur, n'ayant pu se rendre à l'invitation, M. Monk répondit seul à la santé du Canada, proposition, après celle du Roi, par le président. Il a fait un discours très chargé et fort documenté. Le peu d'espace dont nous disposons ne nous permet pas d'en donner même les grandes lignes, et il en est de même pour les autres allocutions; mais le "Devoir" publiera demain, lundi, un compte rendu.

M. Lévesque, sénateur, n'ayant pu se rendre à l'invitation, M. Monk répondit seul à la santé du Canada, proposition, après celle du Roi, par le président. Il a fait un discours très chargé et fort documenté. Le peu d'espace dont nous disposons ne nous permet pas d'en donner même les grandes lignes, et il en est de même pour les autres allocutions; mais le "Devoir" publiera demain, lundi, un compte rendu.

M. Lévesque, sénateur, n'ayant pu se rendre à l'invitation, M. Monk répondit seul à la santé du Canada, proposition, après celle du Roi, par le président. Il a fait un discours très chargé et fort documenté. Le peu d'espace dont nous disposons ne nous permet pas d'en donner même les grandes lignes, et il en est de même pour les autres allocutions; mais le "Devoir" publiera demain, lundi, un compte rendu.

M. Lévesque, sénateur, n'ayant pu se rendre à l'invitation, M. Monk répondit seul à la santé du Canada, proposition, après celle du Roi, par le président. Il a fait un discours très chargé et fort documenté. Le peu d'espace dont nous disposons ne nous permet pas d'en donner même les grandes lignes, et il en est de même pour les autres allocutions; mais le "Devoir" publiera demain, lundi, un compte rendu.

M. Lévesque, sénateur, n'ayant pu se rendre à l'invitation, M. Monk répondit seul à la santé du Canada, proposition, après celle du Roi, par le président. Il a fait un discours très chargé et fort documenté. Le peu d'espace dont nous disposons ne nous permet pas d'en donner même les grandes lignes, et il en est de même pour les autres allocutions; mais le "Devoir" publiera demain, lundi, un compte rendu.

M. Lévesque, sénateur, n'ayant pu se rendre à l'invitation, M. Monk répondit seul à la santé du Canada, proposition, après celle du Roi, par le président. Il a fait un discours très chargé et fort documenté. Le peu d'espace dont nous disposons ne nous permet pas d'en donner même les grandes lignes, et il en est de même pour les autres allocutions; mais le "Devoir" publiera demain, lundi, un compte rendu.

M. Lévesque, sénateur, n'ayant pu se rendre à l'invitation, M. Monk répondit seul à la santé du Canada, proposition, après celle du Roi, par le président. Il a fait un discours très chargé et fort documenté. Le peu d'espace dont nous disposons ne nous permet pas d'en donner même les grandes lignes, et il en est de même pour les autres allocutions; mais le "Devoir" publiera demain, lundi, un compte rendu.

M. Lévesque, sénateur, n'ayant pu se rendre à l'invitation, M. Monk répondit seul à la santé du Canada, proposition, après celle du Roi, par le président. Il a fait un discours très chargé et fort documenté. Le peu d'espace dont nous disposons ne nous permet pas d'en donner même les grandes lignes, et il en est de même pour les autres allocutions; mais le "Devoir" publiera demain, lundi, un compte rendu.

M. Lévesque, sénateur, n'ayant pu se rendre à l'invitation, M. Monk répondit seul à la santé du Canada, proposition, après celle du Roi, par le président. Il a fait un discours très chargé et fort documenté. Le peu d'espace dont nous disposons ne nous permet pas d'en donner même les grandes lignes, et il en est de même pour les autres allocutions; mais le "Devoir" publiera demain, lundi, un compte rendu.

M. Lévesque, sénateur, n'ayant pu se rendre à l'invitation, M. Monk répondit seul à la santé du Canada, proposition, après celle du Roi, par le président. Il a fait un discours très chargé et fort documenté. Le peu d'espace dont nous disposons ne nous permet pas d'en donner même les grandes lignes, et il en est de même pour les autres allocutions; mais le "Devoir" publiera demain, lundi, un compte rendu.

M. Lévesque, sénateur, n'ayant pu se rendre à l'invitation, M. Monk répondit seul à la santé du Canada, proposition, après celle du Roi, par le président. Il a fait un discours très chargé et fort documenté. Le peu d'espace dont nous disposons ne nous permet pas d'en donner même les grandes lignes, et il en est de même pour les autres allocutions; mais le "Devoir" publiera demain, lundi, un compte rendu.

Le Banquet du "Devoir"

La fête d'hier soir crée le plus brillant des précédents.

MM. J. A. Vaillancourt, F. D. Monk, Henri Bourassa, M. Tellier, Jean Prévost, Armand Lavergne, G. N. Ducharme, J. C. Walsh, John Boyd, René Leduc, Omer Héroux, et L. P. Deslongchamps portent la parole.

Le banquet des "Amis du Devoir", hier soir au Windsor a été couronné de plus vif succès. C'était la première fois, croyons-nous, que l'on était aussi somptueusement au Canada, l'anniversaire d'un journal. C'est que le "Devoir" n'est pas une entreprise industrielle ou l'organe asservi à un parti et dont la mission consiste à louer sans réserve comme sans relâche; mais c'est, ainsi que l'a si bien dit le directeur, un journal "qui appuie sa part de travail dans l'édification de la nation."

M. J.-A. Vaillancourt, président de la Publicité, était à la place d'honneur. Il avait à sa droite M. F. D. Monk, député de Jacques-Cartier, et à sa gauche, M. Henri Bourassa.

M. Lévesque, sénateur, n'ayant pu se rendre à l'invitation, M. Monk répondit seul à la santé du Canada, proposition, après celle du Roi, par le président. Il a fait un discours très chargé et fort documenté. Le peu d'espace dont nous disposons ne nous permet pas d'en donner même les grandes lignes, et il en est de même pour les autres allocutions; mais le "Devoir" publiera demain, lundi, un compte rendu.

M. Lévesque, sénateur, n'ayant pu se rendre à l'invitation, M. Monk répondit seul à la santé du Canada, proposition, après celle du Roi, par le président. Il a fait un discours très chargé et fort documenté. Le peu d'espace dont nous disposons ne nous permet pas d'en donner même les grandes lignes, et il en est de même pour les autres allocutions; mais le "Devoir" publiera demain, lundi, un compte rendu.

M. Lévesque, sénateur, n'ayant pu se rendre à l'invitation, M. Monk répondit seul à la santé du Canada, proposition, après celle du Roi, par le président. Il a fait un discours très chargé et fort documenté. Le peu d'espace dont nous disposons ne nous permet pas d'en donner même les grandes lignes, et il en est de même pour les autres allocutions; mais le "Devoir" publiera demain, lundi, un compte rendu.

M. Lévesque, sénateur, n'ayant pu se rendre à l'invitation, M. Monk répondit seul à la santé du Canada, proposition, après celle du Roi, par le président. Il a fait un discours très chargé et fort documenté. Le peu d'espace dont nous disposons ne nous permet pas d'en donner même les grandes lignes, et il en est de même pour les autres allocutions; mais le "Devoir" publiera demain, lundi, un compte rendu.

M. Lévesque, sénateur, n'ayant pu se rendre à l'invitation, M. Monk répondit seul à la santé du Canada, proposition, après celle du Roi, par le président. Il a fait un discours très chargé et fort documenté. Le peu d'espace dont nous disposons ne nous permet pas d'en donner même les grandes lignes, et il en est de même pour les autres allocutions; mais le "Devoir" publiera demain, lundi, un compte rendu.

M. Lévesque, sénateur, n'ayant pu se rendre à l'invitation, M. Monk répondit seul à la santé du Canada, proposition, après celle du Roi, par le président. Il a fait un discours très chargé et fort documenté. Le peu d'espace dont nous disposons ne nous permet pas d'en donner même les grandes lignes, et il en est de même pour les autres allocutions; mais le "Devoir" publiera demain, lundi, un compte rendu.

M. Lévesque, sénateur, n'ayant pu se rendre à l'invitation, M. Monk répondit seul à la santé du Canada, proposition, après celle du Roi, par le président. Il a fait un discours très chargé et fort documenté. Le peu d'espace dont nous disposons ne nous permet pas d'en donner même les grandes lignes, et il en est de même pour les autres allocutions; mais le "Devoir" publiera demain, lundi, un compte rendu.

C'est M. Jean Prévost, qui a proposé d'une façon charmante la santé de la Province de Québec, laquelle est le "seul interprète des sentiments de la majorité française et ethnique dans la confédération auprès de la majorité anglaise des autres provinces."

M. Vaillancourt a ensuite porté la santé du "Devoir". M. Bourassa, dans sa réponse, a fait l'histoire du journal et parlé de son objet et de ses aspirations. Ceci l'a amené à toucher à cent questions et l'auditoire, tantôt charmé, tantôt enthousiasmé, l'a acclamé, chaleureusement à plusieurs reprises.

M. Deslongchamps, administrateur du "Devoir" a trouvé des termes heureux en levant son verre "aux collaborateurs", parmi lesquels il a bien voulu mettre tous ceux qui, de près ou de loin, en haut ou en bas, consacrent leur temps au journal, depuis le directeur jusqu'au petit marchand des rues.

M. G.-N. Ducharme, l'un des directeurs du "Devoir" a parlé, en réponse, des intérêts matériels du journal, alors que M. Armand Lavergne a improvisé une courte allocution qui a été fort applaudie.

M. Omer Héroux, rédacteur en chef, en proposant la santé des confrères, a parlé du rôle important de la presse anglaise de la Province de Québec, laquelle est le "seul interprète des sentiments de la majorité française et ethnique dans la confédération auprès de la majorité anglaise des autres provinces."

M. J.-C. Walsh, rédacteur en chef du "Herald", et John Boyd, rédacteur à la "Gazette", ont répondu au nom de la presse anglaise et M. René Leduc, rédacteur en chef de la "Libre Parole", au nom de la presse française. Leurs discours témoignent de l'estime qu'ils ont pour un journal qui, s'il ne partage pas leurs vues, et tel est le cas pour les deux premiers, combat loyalement.

M. Lebel, ténor, a chanté "O Canada, mon pays, mes amours", et le camarade Paul G. Guimet, baryton, la chanson du Toréador, de Carmen.

Ce fut une fête sans précédent dans l'histoire du journalisme canadien et les milliers d'amis du "Devoir", à qui l'exiguïté de la salle n'a pas permis d'assister, seront heureux d'en lire le compte rendu dans le journal de demain, un compte rendu élaboré.

Ce fut une fête sans précédent dans l'histoire du journalisme canadien et les milliers d'amis du "Devoir", à qui l'exiguïté de la salle n'a pas permis d'assister, seront heureux d'en lire le compte rendu dans le journal de demain, un compte rendu élaboré.

L'ANNIVERSAIRE

Il y a six ans à pareille époque, le Pape Pie X proclamait, après un long procès, l'héroïcité des vertus de Jeanne d'Arc, la Pucelle d'Orléans. Et le 24 janvier 1909, le Pape prononçait le décret de béatification de Jeanne. A l'occasion de ce double anniversaire, nous empruntons quelques pages à deux écrivains français, dont le témoignage est d'autant moins suspect que l'un et l'autre ont violemment combattu la religion de Jeanne et que l'un d'entre eux a fait sur Jeanne un livre qui a vivement blessé ses plus nobles fidèles.

LA VOCATION DE JEANNE

Jeanne n'appartint ni à lire, ni à écrire; mais elle sut tout ce que savait sa mère de choses saintes. Elle avait une religion, non comme une leçon, une cérémonie, mais dans la forme populaire et naïve d'une belle histoire de vieillesse, comme la foi simple d'une mère. Ce que nous recevons ainsi avec le sang et lait, c'est choses vivantes, et la vie même.

Nous avons, sur la piété de Jeanne, un touchant témoignage, celui de son amie d'enfance, de son amie de cœur, Haumette, plus jeune de trois ou quatre ans. — Que de fois, dit-elle, j'ai été chez son père, et couché avec elle, de bonne amitié... C'était une bonne fille, simple et douce. Elle allait volontiers à l'église et aux saints lieux. Elle filait, faisait le ménage, comme font les autres filles. Elle se confessait souvent. Elle rougissait quand on lui disait qu'elle était trop dévote, qu'elle allait trop à l'église.

Un labourneur, appelé aussi en témoignage, ajoute qu'elle soignait les malades, donnait aux pauvres. — Je le sais bien, dit-il, j'étais enfant alors, et c'est elle qui m'a soigné. — Tout le monde connaît sa charité, sa piété. Ils voyaient bien que c'était la meilleure fille du village. Ce qu'ils éprouvaient, c'est qu'en elle la vie d'en haut absorba toujours l'autre et en supprima le développement vulgaire. Elle eut, d'âme et de corps, ce don divin de rester enfant. Elle grandit, devint forte et belle; mais elle ignorait toujours les forces physiques de la femme. Elle fut égarée, au profit de la pensée, de l'inspiration religieuse. Né sous les murs mêmes de l'église, bercée au son des cloches et nourrie de légendes, elle fut une légende elle-même, rapide et pure, de la naissance à la mort.

Son village était à deux pas des grandes forêts des Vosges. De la porte de la maison de son père, elle voyait les vieux bois "des chênes". Les fées hantaient ce bois; elles aimaient surtout une certaine fontaine près d'un grand hêtre, qu'on nommait l'arbre des fées, des "dames". Les petits enfants y suspendaient des couronnes, y chantaient. Ces anciennes "dames" et maîtresses des forêts ne pouvaient plus, disaient-elles, se rassembler à la fontaine; elles en avaient été exclues pour leur âge. Cependant l'église se défiait toujours des vieilles divinités locales; le curé, pour les chasser, allait, chaque année, dire une messe à la fontaine. Jeanne naquit parmi ces légendes, dans ces réveries populaires. Mais le pays offrait à côté une toute autre poésie, celle-ci, sauvage, atroce, trop cruelle même à la poésie de la guerre. La guerre! Ce mot, comme un vent, les émut; ce n'est pas tous les jours, sans doute, l'assaut et le pillage, mais bien plutôt l'attente, le tocsin, le réveil en sursaut, et dans la plaine, au loin, le rouge sombre de l'incendie.

Jeanne eut sa part dans ces romanesques aventures. Elle vit arriver les pauvres fugitifs; elle aida, la bonne fille, à les recevoir; elle leur céda son lit et allait courir au grenier. Ses parents furent aussi, une fois, obligés de s'enfuir. Puis, quand le filet des brigands fut passé, la famille revint et trouva le village saccagé, la maison dévastée, l'église incendiée. Elle sut ainsi ce que c'est que la guerre. Elle comprit cet état antichrétien, elle eut horreur de ce régime de terreur, où tout, comme un animal en proie à la mort, est en proie à la mort. Elle se demanda si Dieu permettait cela toujours, si elle ne mettrait pas un terme à ces misères, si l'ennemi n'avait pas un libérateur, comme il l'avait fait si souvent pour Israël, un Gédéon, une Judith... Elle savait que plus d'une femme avait sauvé le peuple de Dieu; que, dès le commencement, il y avait eu des femmes guerrières. Elle avait pu voir, au portail des églises, sainte Marguerite avec saint Michel, foulant aux pieds le dragon... Si, comme tout le monde disait, la perte du royaume était l'œuvre d'une femme, d'une mère dénaturée, le salut pouvait bien venir d'une fille. C'est justement ce qu'annonçait une prophétie de Merlin; cette prophétie venait, modifiée selon les provinces, être devenue toute lorraine dans le pays de Jeanne d'Arc. C'était une pucelle des marches "de Lorraine" qui devait sauver le royaume. La prophétie avait probablement pris cet embellissement, par suite du mariage récent de René d'Anjou avec l'héritière du duché de Lorraine, qui, en effet, était très heureuse pour la France.

Un jour d'été, jour de jeûne, à midi, Jeanne était au jardin de son père, tout près de l'église, elle vit, de ce côté, une éblouissante lumière, et entendit une voix: — Jeanne, sois bonne et sage enfant; va souvent à l'église. La lumière vint et se fit grand jour. — Une autre fois, elle entendit encore la voix, vit la lumière; mais, dans cette clarté, de nobles figures, dont elle avait des ailes et semblait un ange, se levèrent. Elle lui dit: — Jeanne va au secours du roi de France, tu lui rendras son royaume. Elle répondit toute tremblante: — Messire, je ne suis qu'une pauvre

mais tenter le destin. Son pauvre veau aurait pu, s'il avait été sage, terminer sa carrière, dans la peau d'une vache, comme vous et moi, mais l'amour des aventures ou, peut-être, celui qui portait à une cruelle capote, le perdit. — Le héros de mon grand-père, Adolphe, — Ce héros au sourire si doux! — ent, comme le veau Kéke, une fin lamentable. Un jour que, suivant son habitude, le fidèle animal avait accompagné mon aïeul à la campagne, il s'engrêla pour rentrer en ville, sur un pont venant. Adolphe calcula mal son élan pour sauter par-dessus un interstice; et le tombeau dans la rivière et, malgré le dévouement de son maître qui, sans prendre le temps de se dévêtir, plongea immédiatement en son secours, le pauvre hère eut sa part de la paille et de la tristesse! n'est-ce pas?

Triste! n'est-ce pas? JOS. VERVIERS. DR NORMAN MASSE Spécialité: Maladies des voies urinaires et de la peau. 1336 Blvd S.-Léon, près Rachel. Téléphone S.-Louis 1628.

Le 26 avril prochain, à l'Arena, la célèbre chorale Saint-Louis de France donnera un grand concert. Elle exécutera l'œuvre magistrale, de Saint-Saëns: "Samson et Dalila".

Je ne saurais chevaucher, si ce n'est à cheval sur les hommes d'armes. La voix répliqua: — Tu iras trouver M. de Baudricourt capitaine de Vaucouleurs, et il te fera mener au roi. Sainte-Catherine et Sainte Marguerite viendront t'assister. Elle resta stupéfaite et en larmes, comme si elle eût déjà vu sa destinée tout entière. Le prêtre n'était pas moins que saint Michel, le sévère archange des jugements et des batailles. Il revint encore, lui rendit courage, et lui raconta la piété qui existait au royaume de France. Puis, virent les blanches figures de saints, parmi d'innombrables lumières, la tête parée de riches couronnes, les voix douces et attendrissantes, à en pleurer. Mais Jeanne ne pleura pas; elle se sentait et les anges la quittèrent. — J'aurais bien voulu, dit-elle, que les anges m'eussent emportée... Si elle pleurait, dans un si grand bonheur, ce n'était pas sans raison. Quelle belles et glorieuses que fussent ces visions, sa vie des jours, avait changé. Elle n'avait entendu, jusque-là, qu'une voix: celle de sa mère, dont la sienne était l'écho, elle entendait, maintenant, la puissante voix des anges! Et que voulait la voix céleste? Qu'elle délaissât cette mère, cette douce maison. Elle qu'un seul mot de concert, il lui fallait aller parmi les hommes, parler aux hommes, aux soldats. Il fallait qu'elle quittât tout le monde, pour la guerre ce petit jardin sous l'ombre de l'église, où elle n'entendait que les cloches et où les oiseaux mangeaient dans sa main. Car tel était l'attrait de douceur qui entourait la jeune sainte: les animaux et les oiseaux du ciel venaient à elle, comme jadis aux Pères du désert, dans la confiance de la paix de Dieu.

Jeanne ne nous a rien dit de ce premier combat qu'elle soutint. Mais il est évident, puisqu'il s'écoula cinq années entre sa première vision et sa sortie de la maison paternelle. Les deux autorités, paternelle et céleste, commandaient des choses contraires. L'un voulait qu'elle restât dans l'obscureté, dans sa modestie et le travail; l'autre voulait qu'elle partît et qu'elle sauvât le royaume. L'ange lui disait de prendre les armes. Le père, rude et honnête paysan, jurait que si sa fille s'en allait avec les gens de guerre, il la noierait plutôt de ses propres mains. De part et d'autre, il fallait qu'elle se décidât. Ce fut là, sans doute, son plus grand combat; ceux qu'elle soutint contre les Anglais ne devaient être qu'un jeu de Dieu.

JULES MICHELET.

LE CULTE DE JEANNE Il y a de la piété dans le sentiment qui attire les cœurs vers le souvenir et l'histoire de Jeanne d'Arc. Par l'exaltation sourde et puissante de la pensée populaire, Jeanne devint, peu à peu, une héroïne nationale de la France. Une douce religion nous fait communier en elle; le récit de ses miracles et de sa passion est un évangile auquel nous croyons tous. Ses vertus sont sur nous.

Elle est l'exemple, la consolation et l'espérance. Divisée comme nous le sommes d'opinions et de croyances, nous nous réunissons en elle. Elle nous ramène sous cette bannière qui conduit ensemble à la victoire les chevaliers et les artisans, et ainsi la bonne créature achève d'accomplir sa mission. Elle est l'arche d'alliance; tout, en elle, signifie union et fraternité.

La candeur de sa foi chrétienne touche ceux de nous qui sont restés catholiques sincères, tandis que son indépendance, en face des théologiens, la recommande aux esprits qui professent le libre examen des Ecritures. Par-dessus tout, elle était simple, elle resta toujours si près de la nature, que ceux qui ne croient qu'à la nature sourient à cet élan des choses. A cette fraîche tige sauvage et parfumée, en sorte qu'elle fait encore les délices de ceux qui, dans leur philosophie, s'en tiennent aux apparences et craignent que tout ne soit illusion.

La loyauté avec laquelle elle servit son roi va droit au cœur de ceux qui gardent le droit de l'ancienne monarchie. Elle a vécu, elle s'élève, nous fait par la France, et c'est ce qui la rend chère à tous indistinctement. Etant d'humble naissance et pauvre, elle fit ce que n'avaient pu faire les riches et les grands. Dans la gloire et dans la victoire, elle aima les humbles comme ses frères et sœurs. Elle nous est douce et sacrée. Notre démocratie moderne ne peut que vénérer celle qui a dit: "J'ai été envoyée pour la consolation des pauvres et des indigents." Ce n'est pas tout encore. Il y avait, en elle, des contrastes charmants qui la rendent aimable à tous: elle était guerrière et elle était douce; elle était illuminée et elle était sensée; elle était une fille du peuple et c'était un bon cavalier; dans une sainte ferveur qui est son histoire, la bergère se change en un beau saint Michel. Comme Jésus et saint François d'Assises, ses patrons, elle fait descendre le ciel sur la terre; elle apporte au monde le rêve de l'innocence supérieure au mal et de la justice triomphante. Elle est la prophète des croyants et des simples, des artistes épris de symboles, des délicats qui recherchent la forme achevée et parfaite.

Voilà ce que veut honorer la fête de la patrie et l'humanité lui doit les plus pieux hommages. Elle nous a rendu notre patrie et elle a montré au monde ce que peut l'amour. ANATOLE FRANCE, de l'Académie française.

Un magnifique Euchre La cour de Mazenod, de l'Association Canado-Américaine, est à organiser un magnifique euchre qui aura lieu le 15 février prochain à la salle du collège St-Firmin, coin des rues Ste-Rose et Panet. On nous promet des heures agréables et de beaux plaisirs sans ombre. Prix des billets, 50 centimes.

LETTRE OUVERTE

A l'honorable M. Chs. R. Devlin, Ministre de la Colonisation.

Monsieur le ministre, Ayant parcouru la plus grande partie de votre territoire, afin de constater par vous-même dans quel état se trouve, dans votre province, la grande œuvre que vous êtes chargé de mener à bien, vous n'avez pas été sans remarquer que, grâce à vos lois et méthodes colonisatrices, la colonisation se meurt. Si vous n'étiez pas retenu par la chaîne ministérielle, et si, comme autrefois, vous aviez la liberté de parole, je suis convaincu que vous auriez immédiatement en effet la colonisation est à l'agonie, étranglée par un régime d'oppression et d'intolérance. Un jour, dans un demi-aveu, vous avez prétendu que si la colonisation ne faisait pas plus de progrès, c'était parce qu'aujourd'hui les Canadiens ne sont plus des défricheurs comme étaient leurs pères, et qu'ils préfèrent accomplir tout autre travail que celui du défrichement des terres. Pour ma part, monsieur le ministre, je ne puis souscrire à cette assertion, et je prétends que si l'on ne défriche plus comme autrefois, cela est dû à d'autres raisons que celle-là, par laquelle vous essayez de justifier votre fausse position.

Si le Canadien d'aujourd'hui refuse de défricher, c'est qu'il ne trouve pas son bénéfice. Les conditions de la vie ne sont pas les mêmes qu'autrefois et ses besoins sont plus grands que ne l'étaient ceux de la génération précédente. Il faut maintenant au défricheur, des instruments perfectionnés, qui coûtent cher; il se loge un peu mieux qu'autrefois, surcroît de dépenses encore; enfin, aujourd'hui les classes de la société, la vie est plus dispendieuse qu'elle ne l'a jamais été. Et vous, les gouvernants, vous qui ignorez pas que le colon a besoin de ressources plus substantielles que celles dont il disposait par le passé, vous avez restreint ses revenus en le privant du bois de son lot, sachant que le bois est, pendant de longues années, son seul moyen de subsistance.

Vous ne direz peut-être, monsieur le ministre: Les colons doivent faire de l'argent, tous les produits se vendent très cher. Détrompez-vous, le colon est d'autant plus pauvre que les produits se vendent cher, car pour les moins 90 p.c. des colons, pendant les sept ou huit premières années, doivent acheter des produits au lieu d'en vendre. C'est un jour trop facile, pour que vous espériez contraindre le Canadien à s'enfoncer dans la forêt, tandis que s'en vont venter de dépenser de grosses sommes pour améliorer les routes rurales des vieilles et riches paroisses de la province. Vous dépensez le colon, du moins sur une grande partie de son territoire, de bois qu'il a lui-même abattu. Aussi le Canadien préfère-t-il chercher la vie plus facile en traversant la frontière, ainsi que vous avez pu le constater vous-même.

Comme je suis un colon et que depuis de longues années je défriche moi-même la terre, je me trouve plus en mesure de connaître que les besoins des colons, leur misère et leurs aspirations, qu'un politicien quelconque, si habile soit-il à leurrer le peuple et à défendre une mauvaise cause. Vous ne permettez donc, monsieur le ministre, de vous donner quelques petits conseils au sujet de la colonisation. Je vais le faire dans le but de vous aider dans votre tâche, sachant que tout citoyen se doit à sa patrie; et doit par ses avis, quand l'occasion s'en présente, aider ceux qui dirigent les destinées de son pays.

Voici donc le système de colonisation que je vous soumets: Choisissez un endroit favorable à l'ouverture d'une paroisse, et délimitez-en tout de suite l'étendue. A l'intérieur de son propre, faites une réserve pour l'église, l'école, etc. Quand cela sera fait, faites mesurer ce territoire, s'il n'est déjà, et tracez les chemins et les routes de manière à ce qu'ils convergent tous vers ce centre. Bâissez ensuite un édifice, modeste si vous voulez, qui pourra servir de chapelle, d'école et de presbytère. Demandez à l'évêque du diocèse de vouloir bien envoyer à cet endroit un jeune prêtre dévoué à qui vous paierez quelques centaines de piastres de salaire pendant les premières années. Enfin, mettez les lots en vente ou, mieux, donnez-les gratuitement à ceux qui voudront aller s'y établir, le défricher et les mettre en état de culture, en laissant au colon la libre et entière possession de son lot et de tout ce qu'il contient, sous certaines restrictions quant au défrichement et à la quantité du bois qu'il aura le droit d'en tirer jusqu'à

L'avis du Premier McBride

Victoria, C. A., 28. — Le Premier McBride disait hier, que le projet de loi actuellement pendant au parlement fédéral, causerait, si adopté, un coup de mort à la Colombie Anglaise.

Nous pouvons, a-t-il ajouté, compter à Ottawa sur M. Templeman, pour protéger nos intérêts, car il connaît parfaitement nos besoins. Supposons, par exemple, que l'on accorde la libre entrée au Canada, pour les fruits et les produits laitiers; cela mettrait le marché des provinces de l'Ouest aux mains des Américains qui peuvent défricher, dans les conditions actuelles, soutenir la concurrence de nos producteurs et de ceux de l'Est. Il en est de même dans les autres branches agricoles; en ce qui concerne le beurre, les œufs, la volaille, la production n'a jamais encore égalé la demande. Si l'ère entrée du bois américain causera aussi de grands dommages à nos industries. En définitive, je ne vois pas du tout en quoi le traité pourrait être avantageux pour les Canadiens.

On demande des criminels La ville de Sorel est une bien bonne ville. Depuis 1902, aucun criminel n'a été traduit en Cour du Banc du Roi. Cette année, comme d'habitude, tous les officiers de la Cour ont été assignés pour l'ouverture des assises et il ne manquait qu'un personnage à cette scène, un malfaiteur quelconque, et un avocat de la défense qui aurait pu être aussi très quelconque dans les circonstances.

La paire de gants blancs traditionnels fut présentée à M. le juge et les grands comme les petits-jurés passèrent au bureau du Sheriff pour toucher leurs appointements et leurs frais de voyage. Ainsi c'est entendu, quand il n'y a personne en prison on fait des procès pour rire et quand il y a des criminels comme Sheldon qui s'envolent avec notre argent, on les laisse disparaître et l'on crie: "cache-toi mon vieux, la police s'en vient." Et pendant que l'argent du public s'en va dans le gousset d'hommes qui ne font rien tandis que les vraies caisses s'en vont jour de la vie à nos dépens au grand air de la liberté.

RAYMOND-HUBERT.

PETITE HISTOIRE NATURELLE Assez rapidement, il apprit à répondre à l'appel de son nom; répondre est une façon de parler, puisque l'on dit toujours muet comme un poisson. Il mangeait dans ma main. Bientôt, il put faire, au sautillant, tout le tour de ma chambre, soit 6 pieds carrés. C'était beau, c'était encourageant! Un jour, il se risqua dans l'escalier, et vint me retrouver dans la cour. Pendant que je m'assis mon journal, il gambadait joyeusement sur le gravier, se payant de temps à autre un morceau qu'il happait dans un saut de carpe plein de souplesse. De temps à autre, il se chauffait paresseusement le ventre au soleil. Enfin, au bout de deux mois d'entraînement, je décidai de l'emmenner faire un tour à la campagne.

Il se comporta, ma foi, d'une façon digne, évitant avec soin les flaques d'eau et ne quittant pas mes talons, de peur des chiens. Les amis m'arrêtaient pour me féliciter sur la bonne mine de mon élève et sur les progrès qu'il avait faits en si peu de temps. De ce jour-là, Adolphe fut de toutes les parties. Oh! nous nous tenions à l'écart des lieux trop fréquentés, où j'aurais pu égarer le cheri dans la foule dense. Il était émané; il fut maintenu à gauche et à droite, tantôt me précédant, tantôt s'attachant à faire des manœuvres à quelque grenouille verte ou à un lézard, surpris de la rencontre. Bref, il ne lui manquait, comme on dit, que de parler, et il y mettait tant de bonne volonté, qu'il aurait fini par lui pousser des pattes, si... Ici, vous me permettez de reprendre la parole des mains de mon grand-père. Arrivé à se point du récit, le pauvre homme était tellement ému que je dus le questionner pour connaître le triste dénouement de l'histoire. Comme l'a si bien dit mon ami Jules Troublait, dimanche dernier, dans "La mort de Kéke", on ne devr

Dr G.-H. DESJARDINS, Oculiste, 133 rue S.-Denis. Dr J.-A. SAINT-DENIS, Oculiste et Auriste, 133 rue Cherrier.

La Réciprocité

Le traité de réciprocité que le Canada et les Etats-Unis viennent de conclure est diversement interprété par la presse canadienne. Presque tous prétendent — et à raison — que le gouvernement a de nouveau mis les pieds dans les plats — ce qui devient une habitude chez nos gouvernants, surtout depuis un an. Mais ce sur quoi il est impossible de conclure est diversement interprété par la presse canadienne. Presque tous prétendent — et à raison — que le gouvernement a de nouveau mis les pieds dans les plats — ce qui devient une habitude chez nos gouvernants, surtout depuis un an.

Le docteur F. G. Asselin donnera jeudi soir prochain, à huit heures et quart une conférence sur l'aviation, à l'Université Laval.

NAISSANCE Le camarade Jules Tremblay a donné hier le jour à un bouquet de bébés qui a reçu au baptême les noms de "Des Mots, des Vers." Le père et l'enfant se portent bien.

DECES DUFRESNE. — A Longueuil, le 28 janvier 1911, à l'âge de 61 ans, et 6 jours, est décédé Ovide Dufresne, fils, ancien marchand de bois de Montréal, épouse de Eudoxie Hurteau.

Les funérailles auront lieu mardi à 11 heures. Le convoi funéraire partira de la demeure mortuaire, avenue Prince de Galles, à 8 h 15 a.m., pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré, à 10 h au Cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Dr G.-H. DESJARDINS, Oculiste, 133 rue S.-Denis. Dr J.-A. SAINT-DENIS, Oculiste et Auriste, 133 rue Cherrier.